

Le principe de légalité en droit administratif

Par **Raphaelle64**, le **13/06/2011** à **16:55**

Bonjour à tous, alors voilà mon problème est le suivant:

J'ai un examen (repech) de droit administratif (de 3h) dans 3 jours, je suis en L2 et bien qu'ayant bcp révisé le principe de légalité, j'ai peur de ne pas m'en sortir dans le cadre d'une dissertation.

C'est pour cela que j'ai besoin de votre aide. En fait j'aimerais savoir quelles réflexions amène ce principe, quels sont les sujets potentiels (ce principe étant large et regroupant beaucoup de choses) et si il y a des "faces cachées" dont il faut traiter (comme par exemple du controle du juge ou autre).

Merci de votre attention!